

Les descendants de Sulpice



28 05 1773 : achats de blés,

substitution de créancier par le fermier de Rouille Couteau

Pardevant le notaire de la baronnie de Levroux y résident soussigné et temoins cy bas nommés

Fut présent sieur Jean Darnault père. laboureur demeurant au domaine de Grange Dieu, paroisse de Saint Silvain.

Lequel certain, reconnaît volontairement par ces présentes avoir a messire Roch Lemaigre, procureur fiscal de la justice et baronnie de cette ville de Levroux y demeurant paroisse de Saint Silvain cy présent

Et acceptant la somme de 120 livres ? pour argent ? esté pour vente de bled marseiche a luy? cc jourd'huy, quarante jour suivant le compte faict et arresté entre les parties pour le paiement et laquelle somme ledit sieur Darnault a ceddé, délaissé, transporté et abandonné audit sieur Lemaigre acceptant pareille somme de 120 livres qui luy sera due par Jean Trumeau. journalier a Roullecouteau, paroisse de Saint Phalier, le jour de Saint Michel prochain, pour son année de ferme qui luy echura ledit jour dudit lieu de Roullecouteau pour et par ledit sieur Lemaigre recevoir laditte somme dudit Trumeau comme aurait pu faire ledit sieur Darnault,

Pourquoy il a subrogé ledit sieur Lemaigre en tous ses droits ?, raisons ou actions et prétentions a cette égard pour l'exercer et faire valloir a l'encontre dudit Trumeau en son lieu et place ainsy qui! jugera et avis; sera oultre en taisant par ces présentes audit sieur Lemaigre toutes délégation requises et nécessaires ;

Car ainsy et promettant et obligeant et fait et passé.